

## INTERNATIONAL INSTITUTE FOR THE UNIFICATION OF PRIVATE LAW INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'UNIFICATION DU DROIT PRIVE

CONFERENCE DIPLOMATIQUE POUR L'ADOPTION DU PROJET DE PROTOCOLE PORTANT SUR LES QUESTIONS SPECIFIQUES AUX BIENS SPATIAUX A LA CONVENTION RELATIVE AUX GARANTIES INTERNATIONALES PORTANT SUR DES MATERIELS D'EQUIPEMENT MOBILES

Berlin, 27 février / 9 mars 2012

UNIDROIT 2012 DCME-PS - Doc. 15 Original: anglais 2 mars 2012

## **PROPOSITION**

présentée par la délégation des Etats-Unis d'Amérique

Clauses sur le sauvetage

Aucune disposition de la Convention ou du présent Protocole ne porte atteinte aux droits légaux ou contractuels d'un assureur au sauvetage reconnus par la loi applicable.

Le sauvetage est un droit légal ou contractuel sur un bien spatial, relatif au bien ou dérivé de celui-ci, qui est acquis par l'assureur et reconnu par la loi applicable lorsqu'il a indemnisé une perte liée au bien spatial.